

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30825**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Tourisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie de Nice ; Président de l'Université Côte d'Azur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme, 341 Aménagement du territoire, urbanisme, 342p Gestion et mise en valeur des sites, des monuments historiques, des musées

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conduite et gestion de projet touristique

Communication et promotion des territoires

Valorisation des patrimoines

Expertise et conseil en ingénierie de développement touristique

Coordination des actions de développement touristique

Construction et développement de supports d'information et d'outils d'aide à la décision

Les titulaires du diplôme sont capables de :

Concevoir et organiser des projets touristiques, hôteliers et de restauration

Manager et gérer des structures touristiques, hôtelières et de restauration

Concevoir et mettre en œuvre des plans de communication et d'actions commerciales après analyse des marchés

Développer des outils ou applications d'aide à la décision

Utiliser et alimenter des systèmes d'information touristique, hôtelière et de restauration

Mettre en place un projet de développement touristique pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités

Déterminer et mener des actions de promotion et de communication touristique

Coordonner et animer les actions de développement touristique local

Mener des actions de conseil et d'expertise en ingénierie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de recherche d'informations

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et en langues étrangères, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés pourront travailler dans les secteurs suivants : hôtellerie, parahôtellerie, institutions d'accueil (offices de tourisme, palais des congrès, collectivités locales et territoriales), événementiel, gestion de patrimoine et tourisme (promotion et d'organisation d'activités touristiques). Tous les types d'organisations sont concernés qu'elles soient publiques, privées ou associatives.

Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :

Directeur de structures touristiques

Directeur de service commercial (interne ou externe)

Directeur de service événementiel

Directeur de service marketing

Community manager

Revenue manager

Yield manager

Responsable du web marketing

Conseiller en référencement

Consultant en E-business et E-marketing

Cadre d'hébergement, de restaurations hôtelières

Chargé de mission tourisme

Chargé de l'optimisation de produits touristiques

Chargé de promotion, de la communication et du numérique

Responsable de conception communication multimédia

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1102 : Promotion du tourisme local

G1301 : Conception de produits touristiques

G1302 : Optimisation de produits touristiques

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

La formation s'organise autour d'un Master 1 mutualisé et deux parcours de spécialité de Master 2 pour permettre aux étudiants d'acquérir une expertise spécifique avec une coloration particulière dans le domaine du e-tourisme :

e-tourisme, Hôtellerie-MICE (Meeting, Incentives, Conferencing, Exhibitions)

e-tourisme, Cultures-Travel-Territoires

Il est à noter que la formation comporte trois langues obligatoires dont l'anglais et le chinois pour tous les étudiants, le choix de la troisième langue s'effectue entre l'italien et l'espagnol.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de validation VAE : enseignants-chercheurs personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels dont la validation est demandée

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Université de Danang en août 2017 (VIETNAM) Université de Canton en juillet 2012 (CHINE)

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mai 2018, relatif aux accréditations de l'Université Côte d'Azur à délivrer les diplômes nationaux n° **20180493**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013, articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE)

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Côte d'Azur : <http://univ-cotedazur.fr/>

Université Nice Côte d'Azur

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]

Université Côte d'Azur

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et de Science politique - Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 Nice Cedex 1

Historique de la certification :

Master mention Tourisme spécialité e-tourisme